

...suite de la page 1

refusent aujourd'hui d'organiser un réel affrontement en n'appelant même pas à une journée de grève nationale qui pourrait rassembler les luttes qui ont commencé à émerger. Les grèves se feront donc en ordre dispersé le 13 et 14 novembre. Elles devront être des points d'appui pour regrouper les collègues et proposer des nouvelles perspectives.

### Charte de la laïcité : curieuse « neutralité »

Pourquoi Peillon fait-il tant de bruit autour de sa « charte de la laïcité » ?

D'abord pour masquer qu'il n'est laïc qu'en paroles. L'État verse 7 milliards à l'enseignement privé (le sixième du budget de l'éducation), à 90% catholique. Et, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le conseil municipal de Paris a voté une subvention de 13 400 euros à la Jeunesse de Saint Vincent de Paul, association liée à l'archevêché. Qu'entendrait-on si c'était association musulmane ! Si on est laïc, le minimum, c'est de ne pas verser un sou à l'enseignement privé.

En outre, sous couvert d'un discours universaliste et progressiste, il s'agit pour le pouvoir de stigmatiser une religion en particulier, l'islam, et par là d'entretenir les préjugés racistes. Car, face au ras-le-bol, le gouvernement a besoin de boucs-émissaires pour protéger les vrais responsables de la crise : les patrons et le capitalisme.

La charte se réfère aux « valeurs de la République ». Lesquelles ? Celles de Hollande et de Valls qui proposent « par humanité » de séparer Léonarda et sa famille ? Celles de Hollande et du MEDEF ravis de signer de juteux contrats avec des dictatures réactionnaires comme le Qatar ? Celles de la promotion de la « culture d'entreprise » chère à Peillon et Ayrault ?

On comprend mieux alors le sens de la « neutralité » exigée des personnels. On nous demande de ne pas inviter les élèves à être critiques sur la société et l'État actuels. Mais se taire, ce n'est pas neutre, c'est approuver implicitement l'existant. Soyons nombreux à refuser de nous laisser mettre au pas !

## Concertations sur les métiers de l'enseignement

# Peillon veut casser le statut d'enseignants

Le gouvernement n'a pas remis en cause les réformes de l'ère Sarkozy. La loi d'orientation et le décret sur les rythmes les aggravent. C'est dans ce contexte qu'il lance une concertation avec les syndicats sur « les métiers de l'enseignement ». 13 groupes de travail ont été installés. L'objectif est de « mettre en cohérence les missions et les parcours professionnels par rapport aux enjeux pédagogiques ». Peillon clarifie : « les thèmes inscrits à cet agenda porteront notamment sur les obligations réglementaires de service et les conditions d'exercice du métier d'enseignant ».

Bref, le but est de remettre en cause le statut, car il reste un obs-

tacle aux contre-réformes. En effet, les statuts sont nationaux, ce qui s'oppose à la territorialisation de l'enseignement. Les obligations de service sont définies en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement par discipline (décrets de 1950 notamment), ce qui va contre une école à deux vitesses avec le socle d'un côté et des projets variables d'un établissement à l'autre, au lieu de programmes nationaux pour tous. Enfin, parce qu'ils limitent la concurrence entre collègues, ces statuts favorisent l'unité des enseignants face aux gouvernements et donc les mobilisations pour défendre le droit à l'instruction de la jeunesse.

## Education prioritaire

# Améliorer les conditions de travail de tous

L'éducation prioritaire, a été la cible de nombreuses attaques ces dernières années, notamment avec la mise en place des ECLAIR. Peillon souhaite désormais

porter un coup fatal au dispositif des ZEP.

Le gouvernement veut en finir avec le nombre maximum d'élèves par classe dans les ZEP. Casser ce verrou, permet en effet de diminuer le nombre d'enseignants en éducation prioritaire et donc faire des économies.

Peillon s'inscrit dans la logique de l'égalité des chances et de l'aide individualisée, qui empêche un jeune en difficultés d'appréhender

une tâche complexe (en la divisant en série de tâches simples, le jeune perd alors de vue l'objectif final). Dans la pratique, cela rend le jeune responsable de son échec.



Nous voulons une réelle amélioration de nos conditions de travail. Toutes les classes dans les écoles devraient être limitées à 20 élèves (et même moins !). C'est la première condition pour avoir le temps de réfléchir et de mettre en pra-

tique d'autres modes d'éducation. Pour cela, il faut une embauche massive d'enseignant-e-s et de personnels d'encadrements. Cela veut dire une politique radicalement différente de celle du gouvernement.



## Les idées de Peillon

Peillon reste prudent, car il sait le sujet explosif. Mais bon but est clair. Il regrette que ses prédécesseurs aient trop traîné suite aux mobilisations contre le décret Robien en 2006-2007 : « ce chantier [a] été trop longtemps repoussé ». Les rapports sont toujours là et le ministre distille ses idées dans ses diverses interviews.

- Gommer les frontières entre les corps d'enseignant, de CPE, de directeur, etc. (déclaration du 30 avril 2013).
- Développer la logique « des projets au service de la réussite », ce qui suggère une annualisation du temps de travail (janvier 2013).
- Donner un pouvoir accru aux mairies, départements et régions, dans la loi d'orientation.
- Supprimer certaines réductions des maxima de service et introduire d'autres selon les établissements (déclaration du 23 octobre 2013).
- Mettre en place « la bivalence » (décembre 2012) et des services mixtes école-collège
- « Donner aux professeurs la possibilité de s'investir dans la relation avec les parents », donc l'intégrer de façon stricte dans les obligations de service (déclaration du 29 août 2013).
- « Repérer les enseignants innovants » et « reconnaître le mérite des professeurs », ce qui rappelle le salaire « au mérite » (qui le

quantifiera ?) pour exacerber la concurrence entre tous.

## Contre la participation des syndicats à cette concertation

Le rôle des syndicats n'est pas d'aider le ministre, mais de défendre nos conditions de travail et le droit à l'éducation. Ils ne doivent pas participer à ses « concertations » : sans leur caution, Peillon ne pourra rien faire.

Nous devons nous battre afin qu'ils se prononcent pour la défense des statuts et revendiquent l'abaissement des maxima hebdomadaires de service d'au moins 2h, le retour pour les stagiaires à un service avec un tiers d'enseignement et deux tiers de formation, le rétablissement d'une véritable formation, la titularisation de tous les précaires sans condition de concours ni de nationalité et des recrutements massifs pour diminuer le nombre d'élèves par classe.

Après des mois de « dialogue social », le gouvernement est parvenu à faire adopter la loi d'orientation et le décret sur les rythmes scolaires. Peillon veut procéder de même pour s'attaquer au statut. Répondre à cette politique implique que les organisations syndicales enseignantes se mettent à mobiliser les enseignants pour leurs revendications.

## Le patronat en rêvait, Peillon l'a fait !

Le 18 octobre, Ayrault et Peillon ont installé le Conseil National Éducation Économie (CNEE). Selon Ayrault, « le dialogue » entre « l'école et l'entreprise » est « indispensable », pour « la refondation de l'école », mais surtout « pour l'économie elle-même, (...) pour la compétitivité ». Son objectif sera de faire « la promotion de la culture d'entreprendre » et de répondre aux « besoins du monde économique ».

Il aura pour mission de développer des contenus pédagogiques et même de participer à la formation des personnels de l'Éducation Nationale ! Rien que ça ! En outre, il s'occupera de l'apprentissage et de l'alternance. Il y a déjà 500 000 apprentis, mais le patronat veut encore plus de main d'œuvre gratuite et sans droits. La lutte contre le chômage est un prétexte fallacieux : les entreprises remplacent les apprentis par d'autres et n'embauchent pas.

Cela va aussi dans le sens du maintien de toute la politique du gouvernement précédent autour du socle commun et du livret de compétences.

Le CNEE sera dominé par le patronat et son gouvernement (5 chefs d'entreprise, 5 représentants des organisations patronales, 4 représentants de l'administration et 2 présidents de région). Vu ses missions, les secrétaires généraux de 5 confédérations (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) et de 5 syndicats de l'enseignement (SNES, SE-UNSA, UNSEN-CGT, SNALC, SGEN-CFDT) qui en sont membres, devraient refuser d'y siéger. Ce n'est pas le rôle des syndicats d'aider le gouvernement et le patronat à mettre l'école au service des intérêts du capital.

Le CNEE confirme le sens véritable de la loi d'orientation sur l'école (adoptée grâce au vote des députés et sénateurs PS, EE-LV, PRG, mais aussi PCF et PG), qui avait notamment transféré la gestion de la carte des formations professionnelles au patronat et aux régions. Nous l'avions combattu et continuerons à la combattre, tout comme ses décrets d'application.

## Stop aux expulsions

# Régularisation de tous les élèves sans papiers et de leur famille

Léonarda et Katchik sont deux élèves dont l'expulsion a déclenché une vague de colère et de manifestations parmi la jeunesse lycéenne. Les conditions de l'arrestation de Léonarda, pendant une sortie scolaire, ont particulièrement choqué. Katchik, lui, a subi plusieurs tentatives d'expulsion avant d'être mis dans un avion pour l'Arménie où il risque la prison parce qu'il n'a pas fait son service militaire. Toute sa famille vit en France.

La seule réponse de Hollande aux manifestations lycéennes a été de proposer que Léonarda, âgée de 15 ans, revienne seule en France ! Quant à Valls il a publié une circulaire qui interdit à la police de s'emparer des enfants et des jeunes sur les lieux de leur scolarité... sans interdire qu'ils soient arrêtés chez eux ou à la sortie d'un cinéma ou de chez leurs copains durant l'année scolaire. Quel courage pour un gouvernement dit « de gauche » ! Si le gouvernement entend mettre fin à la mobilisation lycéenne avec de telles annonces, il se trompe lourdement.

### Nous sommes tous des enfants d'immigré-e-s

Le gouvernement Hollande refuse d'abolir les lois qui réglementent le droit au séjour et d'asile créées par Sarkozy. Ces lois qui permettent qu'on expulse des familles

qui vivent ici depuis plusieurs années, comme celle de Léonarda, et bien d'autres ! Les principaux médias ont relayé en boucle une campagne scandaleuse de l'administration d'État visant à montrer du doigt des « défauts » du père de Léonarda, entérinant ainsi les pires logiques de l'extrême droite selon lesquelles le droit de résider en France « s'hérite ou se mérite ». C'est l'ensemble d'une politique qu'il faut dénoncer et



Photothèque Rouge/JMB

affronter. Il y en a marre de voir les pauvres, les étrangers pauvres en particulier, servir de boucs émissaires à qui on essaie de faire porter la responsabilité de la misère et des inégalités qui grandissent. Sur ces questions comme sur le terrain économique et social, le gouvernement poursuit les mêmes politiques que le gouvernement précédent. Et les pratiques sont les mêmes, si ce n'est pire. Les stigmatisations racistes, les « reconduites à la frontière », souvent violentes, les expulsions policières avec destruction des

campements et les expulsions de logements se multiplient. Aux frontières de l'Europe-forteresse, on meurt par milliers, et Hollande propose de poursuivre dans cette « humaine fermeté ».

### Un même droit à l'éducation pour tou-te-s

Le droit à l'éducation est un droit universel. Celui de vivre en famille, de vivre dignement avec un toit et un travail aussi. Alors il faut en finir avec cette politique qui transforme des collégiennes, des lycéennes, des étudiantes en parias parce qu'ils n'ont pas la bonne nationalité, pas les bons papiers, pas le bon lieu de naissance ! Dans tous les établissements, dans toutes les écoles, nous devons refuser

qu'une partie de la jeunesse soit privée du droit à l'éducation. Dès la rentrée de novembre, soutenons et rejoignons les manifestations initiées par les lycéens, faisons reculer le gouvernement et obtenons tous ensemble la régularisation de tous les jeunes majeurs scolarisés et de toutes les familles d'enfants scolarisés.



**NPA**  
NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE

**Contactez le NPA : [www.npa2009.org](http://www.npa2009.org)**



**NPA**

**NOUVEAU PARTI  
ANTICAPITALISTE**

**FAITES  
VIVRE L'ANTI-CAPITALISME  
CAMPAGNE  
FINANCIERE 2013**

**CONTRE  
L'AUSTÉRITÉ**

**1 MILLION D'€  
POUR  
LE NPA**

[npa2009.org/souscription](http://npa2009.org/souscription)

**Pour prendre  
contact:**

[ecrire@npa2009.org](mailto:ecrire@npa2009.org)

Envoyez vos coordonnées à  
NPA Educ'Nat', 2 rue Richard  
Lenoir 93000 Montreuil

**Prénom :**

**Adresse :**

**Tel :**

**Mail :**

# L'éducateur anticapitaliste

Bulletin du secteur éducation nationale du NPA • n°4 • novembre 2013

## Réforme des rythmes scolaires

### C'est encore pire que prévu

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à cette rentrée dans 20% des communes confirme le fiasco attendu. Dès l'an dernier, la majorité des personnels de l'éducation, dénonçaient une réforme qui n'améliorerait en rien les conditions d'apprentissage des enfants mais dégraderait les conditions de travail des personnels.

Ce diagnostic s'est confirmé. L'allègement des journées d'école n'était bien qu'un prétexte, car dans une majorité de commune la journée scolaire n'est écourtée que d'un quart d'heure ou une demi-heure. Par contre, la semaine est alourdie d'une matinée supplémentaire, bien souvent la pause méridienne est allongée. Cette réforme s'est accompagnée d'une diminution du taux d'encadrement des activités périscolaires (passant de 10 à 14 enfants pour un adulte pour les moins de 6 ans et de 14 à 18 pour les plus de 6ans) et pour les enseignants de la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires (APC) dont le contenu est déterminé en fonction des projets éducatifs territoriaux de chaque commune.

Les conséquences de cette réforme sont multiples. Pour les enfants, elle signifie de moins bonnes conditions d'accueil liées à la baisse du taux d'encadrement et des inégalités, car les activités périscolaires dépendent des communes. Les communes riches pourront proposer des activités sportives ou culturelles en nombre tandis que les communes moins riches se contenteront d'ateliers coloriage ou pâte à sel. Dans certains cas (et peut-être partout ensuite), elles seront même payantes, comme à Brignoles, où la mairie demande 240 euros par an !

Pour les animateurs, c'est une dégradation des conditions de travail puisqu'ils auront plus d'enfants à leur charge. En outre, ils sont souvent précaires.

Les ATSEM sont aussi touchées par cette réforme qui modifie l'organisation des plannings de ménage. Les enfants occuperont les locaux le mercredi matin, temps habituellement réservé au grand ménage des classes.

Pour les enseignants, avec l'allongement de la pause méridienne le temps passé sur le lieu de travail augmente, la matinée de travail supplémentaire engendre des frais et de la fatigue en plus (trajet domicile/travail, garde d'enfant...) sans aucune compensation. La réforme entérine qu'une partie du temps de travail des enseignants (les APC) est déterminé par les collectivités territoriales sans doute un premier accroc

au statut de fonctionnaire.

### On peut encore gagner l'abrogation du décret

Alors que l'an dernier cette réforme a été majoritairement condamnée, que de fortes mobilisations ont eu lieu, le gouvernement a malgré tout imposé le décret. De nombreux enseignants amers avaient commencé à se résigner. Mais devant le désastre de sa mise en place de nouvelles mobilisations ont émergé. C'est le cas à Paris ou encore à Aubervilliers où près de 80% d'enseignants du premier degré se sont mis en grève pour demander la suspension immédiate de la réforme.

Cela prouve que la bataille n'est pas encore perdue. Il faut revendiquer la suspension de l'application et l'abrogation du décret, seul mot d'ordre qui puisse unir les enseignants des communes où la réforme s'applique et les autres. En même temps, il faut exiger la titularisation des animateurs et les employer le mercredi pour des activités culturelles le jour où il n'y a pas école. Les directions syndicales nationales

...suite page 2

